

CAS ISOLE DE GALE

ORGANISATION

- Identifier :
 - **Le cas index** : peut être un patient / résident avec lésions cutanées chroniques "non étiquetées", un membre de la famille, un professionnel...
 - **Les cas contact**
- Evaluer précisément l'environnement, le linge et les objets nécessitant un traitement. *cf. § Linge, environnement, matériel*
- S'assurer de la disponibilité :
 - des traitements (avant de fixer la date du traitement collectif des cas et des contacts)
 - des équipements de protection individuelle (surblouse à manches longues, gants...)
 - des équipes en charge de l'entretien (linge et surfaces),
 - des matériels nécessaires (sac solubles, désinfectants, acaricides...)
 - des circuits dédiés
- Surveiller activement l'apparition de nouveaux cas chez les résidents / patients et le personnel. Signalement en interne (médecin co, IDEC, médecin traitant)
- Informer les visiteurs
- Privilégier le matériel à usage unique et individualiser le matériel réutilisable
- Limiter le stock de matériel dans la chambre aux besoins d'une journée
- Vider et traiter le linge contenu dans les armoires, ne laisser que le linge nécessaire jusqu'à la fin du traitement.

Précautions complémentaires CONTACT dès la suspicion du cas

- Signalisation des précautions complémentaires dans le respect de la confidentialité
- Application des mesures :
 - pendant 48 à 72h (selon contexte) après la 1^{ère} dose / application du traitement ou jusqu'à l'information du cas.
 - jusqu'à 12h après la 2^{ème} dose / application du traitement si gale profuse ou hyperkératosique

RESIDENTS / PATIENTS / VISITEURS

· **Maintenir le patient/résident en chambre et suspendre sa participation aux activités collectives**, repas compris, jusqu'à 48h après la prise du traitement (1^{ère} prise / application pour la gale commune et 2^{ème} prise / application pour les formes sévères).

· **Limitier les déplacements au strict minimum.**

Si indispensable : port de linge propre et information des ambulanciers/brancardiers.

· Réaliser un lavage simple (eau et savon doux) et fréquent des mains, surtout avant la sortie de la chambre. Essuyage des mains avec essuie-mains à usage unique.

· Veiller à ce que les patients / résidents (cas et « contacts ») n'échangent pas leurs vêtements par erreur (pantoufles...)

➔ **Limitier les visites pendant les 48h suivant la 1^{ère} prise du traitement ou jusqu'à la 12h après la seconde dose / application du traitement si gale profuse ou hyperkératosique.**

Si des visites sont nécessaires (fin de vie, syndrome glissement...), informer les visiteurs des mesures de protection (*cf. § personnel / intervenants externes*) :

- Eviter les contacts physiques
- Ne pas s'asseoir sur le lit ou les fauteuils en tissu,
- Ne pas emporter de linge ou d'objets en tissu au domicile sans les consignes de l'équipe soignante.

PERSONNEL ET INTERVENANTS EXTERNES

· **Port surblouse à manches longues** dès l'entrée de la chambre +/- tablier plastique à usage unique si soins mouillants ou souillants, ET port de gants en cas de contact direct avec la personne atteinte ou son environnement (linge, literie, vêtements)

· Retrait des « EPI » avant la sortie de la chambre.

· **Hygiène des mains : lavage des mains (eau et savon)** ET friction hydroalcoolique à distance sur des mains parfaitement sèches (FHA en 1^{ère} intention non efficace sur le sarcopte).

Pour les personnels atteints :

- **Eviction pendant les 48h** suivant la 1^{ère} prise du traitement ou jusqu'à la 12h après la seconde dose/application du traitement si gale profuse ou hyperkératosique.
- Penser à l'entretien des tenues, survestes, du vestiaire...

La gale est inscrite au tableau 76 des Maladies professionnelles (Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile ou en EHPAD).

Traitement médicamenteux à réaliser 2 fois : à J0 et entre J10 et J14 (éclosion des œufs).

NB : Un prurit peut subsister jusqu'à 4 semaines après le traitement => il ne s'agit pas d'une rechute.

Types de traitement

- Gale commune : traitement per os suffisant
- Gale profuse ou hyperkératosique : traitement per os **et** local.

Voir p.48 des [Recommandations HCSP 2012 relatives à la conduite à tenir devant un ou plusieurs cas de gale](#)

Modalités des traitements

- **Traitement per os : Ivermectine (Stromectol®)** - facilité de prise et bonne tolérance.
 - Prise unique avec un grand verre d'eau pendant le repas (amélioration de l'absorption de 30%) de préférence le soir.
 - Contre-indications relatives : enfant <15 kg et <2 ans, allaitement, 1^{er} trimestre de grossesse
 - Les comprimés peuvent être écrasés
 - Douche ou bain possible 12 heures après la prise
 - Pic d'efficacité en 8 à 12h puis diminue jusqu'à 24h après la prise.
 - Traitement à renouveler entre J10 et J14
 - **Traitement local : Perméthrine (Topiscab®) ou Benzoate de benzyle (Ascabiol®)**
 - 1 tube par personne
 - Appliquer par badigeonnage avec un pinceau individualisé identifié au nom du patient sur les lésions et les plis (sauf visage et cuir chevelu, excepté chez l'enfant, en évitant le tour de la bouche et les yeux) sur peau préalablement propre et sèche.
- En cas de lavage des zones traitées (ex : mains) renouveler l'application du produit sur les zones concernées.
- Si Ascabiol®, renouveler l'application sur peau sèche 10 à 15 mn après, durée de contact 24h.
 - Si Topiscab®, une application, durée de contact d'au moins 8h.
 - Mettre des sous-vêtements, vêtements propres et changer la literie. *Cf. § Linge, environnement, matériel*
 - Ne pas prendre de douche ou de bain dans les 8 à 24 heures suivant l'application, selon le produit.
 - Traitement à renouveler entre J10 et J14

Mesures complémentaires

- **Ongles courts et brossés**, afin de limiter les lésions de grattage.
- **Limiter les contacts physiques** pendant les 48h suivant le traitement
- **Si le cas concerne un professionnel / intervenant extérieur** : traitement des contacts familiaux en même temps et entretien du vestiaire et des tenues professionnelles stockées *Cf. § Linge, environnement, matériel*

➔ **Les cas et contacts doivent être traités en même temps (même si asymptomatiques)**

- **Gale commune : contacts du 1er cercle**

Selon le contexte, (nombre de cas, situation récidivante), évaluer collégialement le besoin de traiter le 2ème voire 3ème cercle.

- **Gale profuse ou hyperkératosique : contacts des 1er et 2ème, voire 3ème cercle.**

LINGE, ENVIRONNEMENT, MATERIEL

Pour les cas et les contacts

A traiter dans les 12h suivant la 1^{ère} prise ou application du traitement médicamenteux (le traitement protège le patient/résident pendant 12h) **et de façon quotidienne jusqu'à la prise de la deuxième dose.**

Attention : Port de surblouse et gants à usage unique nécessaire pour les personnels assurant le traitement du linge.

➔ **Le traitement doit être systématiquement répété une deuxième fois entre J10 et J14**, afin de prévenir les récidives et la dissémination (traitement des œufs qui vont éclore secondairement au premier traitement).

POUR VOUS AIDER : CHRONOGRAMMES DE PRISE EN CHARGE DE LA GALE EN ANNEXE

LINGE**Draps / taies, couvertures, couvre-lit,...**

Utilisés dans les 3 derniers jours pour la gale commune (10 jours si gale profuse ou hyperkératosique).

Le jour du traitement et **de façon quotidienne** (jusqu'à la 2ème prise du traitement), changer le linge de lit et utiliser du linge propre (vêtements, sous-vêtements, linge de toilette). Conditionner le linge en emballage étanche.

Ne pas le stocker dans la chambre.

➔ **Laver le linge lavable à T° ≥ 60°C** : selon circuit habituel et procédure établissement, dans la mesure du possible séchage au sèche-linge.

- OU stockage dans un sac plastique fermé à T° ambiante pendant au moins 72h (10j si gale profuse ou hyperkératosique) puis lavage selon protocole habituel.
- OU exposition à 50°C pendant plus de 15 min (sèche-linge)
- OU quarantaine au congélateur : à -25°C > de 2h ou -20°C pendant une nuit.
- OU stockage dans un sac plastique fermé avec produit acaricide pendant le temps préconisé par le fabricant (aérer pendant et après et se protéger selon les recommandations du fabricant) puis lavage selon protocole habituel.

Linge personnel confié à la famille :

Réaliser une mise en quarantaine d'au moins 72 heures (10j si gale profuse ou hyperkératosique) dans un sac plastique fermé et identifié avant de le remettre à la famille (sac de transport du linge sale différent du linge propre).

SURFACES ABSORBANTES**Literie :**

- Matelas,
- Oreillers,
- Traversins housés

- Gale Commune : Entretien habituel.

- Gale profuse ou hyperkératosique ou si utilisé par plusieurs personnes ou non protégé :

➔ **Stockage dans un sac plastique fermé à T° ambiante pendant au moins 72h (10j si gale profuse ou hyperkératosique) puis lavage habituel.**

- OU exposition à 50°C pendant plus de 15 min (sèche-linge)
- OU nettoyage à la vapeur (plus de 100°C)
- OU quarantaine au congélateur : à -25°C > de 2h ou -20°C pendant une nuit.
- Ou traitement par produit acaricide (aérer pendant et après traitement et se protéger lors de l'application selon les recommandations du fabricant)

Si housse dégradée : séquestrer 72h dans un sac plastique fermé avant de l'éliminer selon le circuit habituel.

Autres mobiliers absorbants

Coussin, chaise, fauteuil, canapé, peluche, pantoufles, assise de chaise, objet transitionnel, siège de voiture...

- Gale Commune : Entretien habituel.

- Gale profuse ou hyperkératosique, ou si utilisé par plusieurs personnes ou si non protégé

➔ **Laver le linge lavable à T° ≥ 60°C : selon circuit habituel et procédure établissement.**

- OU stockage dans un sac plastique fermé à T° ambiante pendant au moins 72h (10j si gale profuse ou hyperkératosique) puis lavage selon protocole habituel
- OU exposition à 50°C pendant plus de 15 min (sèche-linge)
- OU nettoyage à la vapeur (plus de 100°C)
- OU quarantaine au congélateur : à -25°C > de 2h ou -20°C pendant une nuit.
- Ou traitement par produit acaricide (aérer pendant et après traitement et se protéger lors de l'application selon les recommandations du fabricant)

Dispositifs médicaux en tissu ou absorbant

Dispositifs étant reconnus comme vecteurs de parasites, ex : tensiomètre, sangle lève-malade...

Matériel à réserver au patient jusqu'à la fin du traitement

➔ **Lavage à T° ≥ 60 °C : selon circuit habituel et procédure établissement et, dans la mesure du possible, séchage au sèche-linge.**

- OU stockage dans un sac plastique fermé à T° ambiante pendant au moins 72h (10j si gale profuse ou hyperkératosique) puis lavage habituel
- OU nettoyage à la vapeur (plus de 100°C)
- OU quarantaine au congélateur : à -25°C > de 2h ou -20°C pendant une nuit.
- Ou traitement par produit acaricide (aérer pendant et après traitement et se protéger lors de l'application selon les recommandations du fabricant)

ENVIRONNEMENT

Locaux et surfaces dures, non absorbantes

Entretien avec un produit habituel